



Marchés publics ou parapublics

Un réel potentiel de développement pour les PME

Chambre de commerce et d'industrie
de Paris Seine-Saint-Denis
191 avenue Paul Vaillant Couturier à Bobigny

Tél. 0820 012112 (0,12€/min)

Maximisez vos chances de remporter les marchés

Participez à la formation appel d'offre
et recevez le kit pratique « Comment travailler avec les marchés publics ? »

Depuis quatre années, la CCIP Seine-Saint-Denis a favorisé la
rencontre de 550 entreprises avec 16 acheteurs publics ou privés.

www.ccip93.fr

OBJECTIFS

- Répondre efficacement à un marché public
- Gérer les risques juridiques et financiers
- Vous positionner pour remporter un marché
- Connaître les textes et les procédures de réponses
- Eviter les erreurs de forme

PROGRAMME

Les enjeux des achats publics

Comprendre le processus complet des achats et des appels d'offres
Connaître la réglementation et les préceptes fondamentaux
S'informer sur les différents types de consultation
Prendre connaissance des offres
Répondre aux consultations

Les regroupements et les nouvelles technologies

Définir les groupements d'achat public
Trouver les partenaires
Construire une offre attractive
Connaître la dématérialisation des marchés publics
Proposer une offre collaborative

Formation interactive illustrée par des cas pratiques

INTERVENANTS

Dr Irène FOGLIERINI, Consultante achats et Professeur spécialisé dans les
achats - ESCP Europe

Dr Michèle HEHN, Coordinatrice technique des achats pour le Réseau des
acheteurs hospitaliers IDF

Public concerné :

Responsables commerciaux, ou
toutes fonctions impliquées
dans les réponses aux appels
d'offres

Sessions :

16 et 17 novembre 2010
14 et 15 décembre 2010

Durée :

2 jours (14 heures)

Tarif :

780 euros net
Frais déductibles de votre budget
formation, sous réserve des conditions
de votre organisme collecteur

Les désistements notifiés après le
10/11/2010 pour la première session et le
08/12/2010 pour la seconde ne pourront
donner lieu à remboursement

La CCIP collecte ces informations pour assurer un suivi client. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@ccip.fr. Il dispose également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de ccip-93@ccip.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@ccip.fr.